

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 26 Juin 2024

DÉLIBÉRATION N° DEL2024-30

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE ST DIZIER LES DOMAINES AU SIAEP DE LA VALLÉE DE LA CREUSE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix-sept juin, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
MM. LASNIER, BOUCHET, Mme RAPINAT, M. BATHIER.

Étaient absentes : MMES. FEL, DUPONTET

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a délégué la compétence EAU POTABLE au SIAEP de la Vallée de la Creuse.

Suite au souhait de la commune de ST DIZIER LES DOMAINES d'adhérer au SIAEP par délibération du 11 avril 2024 (en application de l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales), le SIAEP de Vallée de la Creuse a validé le principe de cette adhésion par délibération du 5 juin 2024. La commune a trois mois à partir de cette date pour se prononcer. À défaut de réponse dans ce délai la réponse de la commune sera réputée favorable.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adhésion de la commune de ST DIZIER LES DOMAINES au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Vallée de la Creuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** l'adhésion de la commune de ST DIZIER LES DOMAINES au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Vallée de la Creuse,

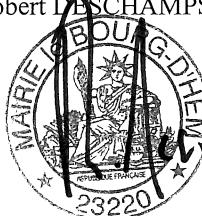
Membres	10
Présents	08
Représentés	00
Votants	08
Exprimés	08
Oui	08
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 27 juin 2024

Le Bourg d'Hem, le 27 juin 2024

Le Maire

Robert DESCHAMPS,



Accusé de réception en préfecture
024212302905-20240626-DEL2024-30-DE
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Affiché le 27 juin 2024